

Commune 71520 SAINT PIERRE LE VIEUX

PROCES VERBAL DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 août 2022

Régulièrement convoqué le 17 août 2022, le conseil municipal s'est réuni le 24 août 2022 à 20h00, sous la présidence du maire, Cédric GRANDPERRET.

Présents : Michèle DORIN, Jean-François SANVERT, Julie JUGNET, Alain BAMET, Jean-Charles CLAUDEL, Joëlle DAILLY, Vincent JACQUET, Sébastien PRADES.

Absent et excusé : Antoine BELICARD

Mme Michèle DORIN est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion en date du 20 juin 2022 a été approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

1. **Matériels sortis de l'actif suite à vente** : La bétonnière est vendue au GAEC de Lorblanc au prix de 200 €. Elle devra sortir de l'actif. Le conseil accepte à l'unanimité.
2. **DM chapitre 20** : La somme de 15000€ est affectée à l'unanimité sur le chapitre 20.
3. **RODP 2022** : Le réseau Orange a transmis 14,981km en aérien, 2,8 km en enterré et la redevance s'élève à 986,82€. Accord à l'unanimité. Le problème des interruptions récurrentes sur tout le haut de la commune est évoqué. L'intervention d'un responsable chargé d'affaires sera sollicitée de nouveau pour effectuer un bilan sur l'ensemble de la commune.

4. Questions diverses

- ✓ **Amada (Raid bleu)** : le conseil n'accepte pas le passage dans les chemins non goudronnés.
- ✓ **Devis Cizaire** : Accord pour le projecteur de la salle des fêtes. Un devis sera sollicité par Alain Bamet pour celui de la classe de primaire.
- ✓ **Point petit marché** : Les commerçants sont très contents de leurs ventes. Sur la dernière édition, il y avait plutôt des gens de Saint Pierre. Selon l'affluence du prochain

marché du 2 septembre, il pourrait s'envisager de prolonger en septembre. Les producteurs et commerçants qui le souhaitent pourront continuer de venir le vendredi soir s'ils le souhaitent.

- ✓ **Utilisation de la salle des fêtes par les associations (courrier Amicale)** : La salle des fêtes est gratuite une fois par an pour chaque association pour une manifestation importante. Une convention d'utilisation avec un planning devra être signée par les différentes associations utilisatrices. Pour les demandes récurrentes, le tarif suivant est fixé :

Association ayant son siège à Saint Pierre	Gratuité
Association n'ayant pas son siège à Saint Pierre	120€ par an par activité

- ✓ **Devis pour budget 2023** : Penser à faire faire des devis pour les travaux à prévoir en 2023 (rejoindre le mur du cimetière, et installer un banc en remplacement des chaises mises en attendant, achat d'une 3^{ème} table de pique-nique....)
- ✓ **Emprunts pour travaux dans les locaux de la mairie** : Les taux d'emprunts augmentent et seront variables à partir du 1^{er} septembre. La question est posée d'emprunter maintenant pour financer les futurs travaux. Le conseil délègue le Maire pour voir les banques rapidement.
- ✓ **Point dossier FAEDER** : Le montant de la subvention est recalculé après un nouveau passage en comité et il est maintenant évalué à 43258€.
- ✓ **Point journée Zéro déchet** : Il faudra des bénévoles pour installer le vendredi après-midi et être présents le samedi. Un atelier compostage sera mis en place courant novembre. Le broyage sera de nouveau proposé entre le 12 et le 15 décembre. Le dépôt sera ouvert un mois avant.
- ✓ **Fermeture de la boulangerie** : Une organisation sera vue pour fournir le pain des cantines. Il n'y aura pas de pain pendant 3 semaines.
- ✓ **Feux** : Un arrêté préfectoral interdit à qui que ce soit de faire du feu dans les zones subissant la sécheresse. Nous sommes dans cette zone. Pendant la durée des interdictions de faire du feu, sur conseil des pompiers et de la Préfecture, pour tout feu allumé, l'auteur sera verbalisé par le Maire pour un montant de 1500€.
- ✓ **Point cimetière** : Le dernier affichage est effectué et se termine le 27 août. Ensuite, il faudra installer les panneaux indiquant l'état d'abandon pendant au moins un an.

- ✓ **SIVOS** : Est-il possible de reconduire une convention avec Madame Fayard pour une année ? La question sera posée à l'intéressée rapidement. Il n'y a plus de cantinière sur Trambly à partir du 1^{er} octobre. Un appel à candidature est fait. C'est un contrat de 14 heures annualisé. Voir pour faire faire les vitres dans les écoles par Mr Gelin.
- ✓ **Ouverture de l'église** : Elle est ouverte depuis le 1^{er} juillet et jusqu'au 31 août. Il y a eu une annotation dans le cahier mis à disposition.
- ✓ **Secrétariat de mairie** : Le maire au nom du conseil remercie la secrétaire de mairie pour son travail malgré son bras cassé et sa présence au milieu de ses vacances pour assurer le travail indispensable.
- ✓ **Arbres de la place** : ils seront à tailler cet automne. Des devis seront demandés.
- ✓ **Lotissement** : Le dossier de la seconde parcelle de terrain est clos.
- ✓ **Voirie** : Le travail est effectué.
- ✓ **Abribus de la Croix la Dame** : un devis est sollicité pour graffer la partie taguée. Il est d'un montant de 1150€. Pour graffer le transformateur dans le bourg, une aide d'EDF peut être sollicitée. Il serait judicieux qu'il nous fasse des propositions.
- ✓ **Etude des ouvrages d'art** : Une étude a été effectuée sur l'ensemble des ouvrages d'art de la commune afin de vérifier leur état et leur solidité et nous avons constaté qu'il manque le pont de la route d'Ecussols qui est celui qui nous inquiète le plus. Un mail a été envoyé à l'organisme, sans réponse pour l'instant.
- ✓ **Lavoirs** : La demande est faite de remettre le lavoir des Bajais en eau. Le souhait serait de revoir l'ensemble des lavoirs et de les remettre en eau. Des devis seront aussi demandés pour le lavoir et le local poubelles de La Place.
- ✓ **Travaux rénovation de la mairie** : Ouverture des plis suite à l'appel d'offre pour les travaux. L'étude des offres et le choix de la maîtrise d'œuvre seront réalisés rapidement.
- ✓ **Jurés d'assises** : Manuella Sol et Magali Desbois ont été tirées au sort.

Prochaine réunion le 29 septembre à 20heures

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h00.